

L'ACADÉMIQUE

LES PLANS DE RÉUSSITE...



Les Plans de réussite et de diplomation sont issus du Sommet du Québec et de la jeunesse de février 2000. Sous une volonté apparente d'augmenter l'accessibilité et la qualité de la formation, ce sommet a mis en place diverses mesures qui, concrètement, font tout le contraire. Les Plans de réussite et de diplomation visent à réagir aux taux de diplomation plus bas que jamais dans le réseau collégial. En fait, il s'agit de l'un des principaux outils pour atteindre l'un des objectifs cernés par le Sommet du Québec et de la jeunesse : qualifier 100% des jeunes. Cet objectif pourrait paraître une tentative d'augmenter l'accessibilité à l'éducation. Pourtant, les effets prévisibles sont plutôt la baisse de la qualité, une sélection d'autant plus élitiste des étudiants et étudiantes et l'assujettissement des collèves à une logique marchande. Les Plans de réussite et de diplomation, au primaire, secondaire et collégial doivent préciser trois aspects, soient les obstacles à lever sur le chemin de la réussite, les objectifs qui peuvent être mesurés et les moyens d'atteindre les objectifs (cibles).

LE NOUVEAU MINISTRE DE L'ÉDUCATION...



LES OBSTACLES

À l'intérieur des Plans de réussite, les collèves doivent produire une analyse de leur situation particulière qui explique les entraves à la réussite. Pourtant, il semble hors de question de soulever le problème du manque de ressources. La chute drastique des taux de diplomation est-elle étrangère aux coupures draconiennes qu'a subi le système d'éducation post-secondaire? Ce serait très étonnant. En effet, qu'il s'agisse de réduction des supports et services ou de l'augmentation des frais de scolarité et frais afférents, comment prétendre que les coupures sont sans effet sur la motivation et la réussite des étudiants et étudiantes? Cependant, les Plans de réussite et de diplomation ne tiennent aucunement compte de ce contexte. Ajoutons à cela que malgré le caractère local de chaque plan, certains programmes sont ciblés par la Fédération des cégeps et le ministère, et doivent parfois être ciblés dans les plans locaux, parfois au détriment de programmes où la nécessité est plus criante.

DES OBJECTIFS MESURABLES

Le grand danger d'exiger des objectifs mesurables au sens où l'entend le ministre, c'est d'évincer totalement l'aspect qualitatif primordial à une compréhension complète de la situation des col-

lèges. En effet, comment chiffrer la motivation, les conditions d'enseignement, etc. ... Notons que ce souci de tout chiffrer n'est pas étranger au projet d'évaluation institutionnelle. À titre d'exemple, les indicateurs de performance retenus pour décrire la situation actuelle et les objectifs à atteindre avec les Plans de réussite et de diplomation sont les mêmes que ceux proposés pour l'évaluation institutionnelle. Ces objectifs sont échelonnés sur 10 ans. Tous (administration, corps professoral, syndicats étudiants) s'entendent pour affirmer le ridicule de cette démarche. Pourtant loin d'être ridicule à *long terme*, cette idée serait louable. Mais dans le cas des plans, l'analyse à long terme ne repose sur rien, sinon les suppositions des rédacteurs et rédactrices des plans et des attentes du ministère. Notons que les objectifs intermédiaires (à court terme) ont été fixés de façon tout aussi arbitraire.

LES MOYENS POUR Y PARVENIR

Les moyens choisis pour parvenir à l'atteinte des objectifs intermédiaires sont souvent intéressants, mais soulignons qu'il s'agit souvent de services qui existaient, puis qui ont disparus avec les coupures, où encore de services visant à pallier le ratio prof/élèves de plus en plus élevé. Pourtant, un problème de taille demeure : chaque programme ciblé est considéré hors du contexte général du collège. Si bien que de nombreuses ressources sont attribuées à certains programmes, alors que toute une population pourrait en bénéficier. Évidemment, avec les maigres ressources allouées pour les projets, on ne s'étonnera pas de ses limites. Au delà des projets visant à augmenter la réussite, il est légitime de craindre une détérioration de l'accessibilité et de la qualité de la formation. Pour atteindre les cibles fixées, il est fort possible que les exigences des enseignants et des enseignantes se détériorent, afin d'avoir un plus grand nombre de succès. Quoique les statistiques soient améliorées par de tels actes, la formation ne serait pas meilleure. En fait, certains objectifs fondamentaux pourraient être éventuellement évincés complètement de la formation. Notons aussi qu'il serait facile de réorienter des élèves plus faibles vers d'autres types de formation moins complètes (Attestation d'Études Collégiales, Diplôme d'Étude Professionnelle, certifications privées ...).

Un autre problème majeur des Plans de réussite est la non récurrence des fonds promis. Rien ne garanti qu'un projet sera reconduit d'année en année. Plus probablement, un projet qui mériterait de devenir permanent devra être financé par d'autres sources. Encore une fois, le souci de penser à long terme se révèle plutôt inexistant. Cette précarité n'incite certes pas les acteurs à élaborer un projet à long terme solide et réfléchi.

Le financement (120 millions sur trois ans) , s'il n'est pas associé à l'atteinte des objectifs, est pourtant bel et bien conditionnel à la présentation et à l'application du plan. Cet exercice n'a rien d'innocent, il confine les collèges à une logique d'efficacité et de productivité. Le ministre Legault et ses alliés (soulignons, entre autre, l'appui de la Fédération Étudiante Collégiale du Québec aux Plans de réussite et de diplomation) tentent d'adoucir la question en prétendant que le but de l'exercice est d'améliorer l'image du réseau collégial. Il importe de rester alerte aux conséquences de ce nouvel outil d'assujettissement des collèges aux lois du marché.

Si vous désirez des informations supplémentaires, nous vous invitons à contacter

l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

téléphone : (514) 414-1216

courriel : asse_solidarite@hotmail.com

site web : www.asse-solidarite.qc.ca